



DECLARATION DE STRATEGIE ERASMUS +

1. La stratégie internationale du Lycée Louise Michel

Le lycée Louise Michel est un établissement du second degré et de l'enseignement supérieur composé de 1548 élèves dont 650 étudiants préparent un Brevet de Technicien Supérieur (BTS) parmi 10 spécialités proposées. Notre offre de formations est donc très diverse - enseignement professionnel, général, technologique et post -Bac- et le public accueilli d'autre part doivent nous inciter à développer les échanges en veillant bien à ce qu'aucun élève n'en soit écarté pour des raisons financières « .Cet objectif clairement précisé [dans l'axe 3 de notre Contrat d'Objectifs 2016-2020](#) est en conformité avec les principes et exigences européennes d'assurer l'égalité des chances de nos bénéficiaires à la mobilité internationale.

Notre lycée est engagé dans une démarche de modernisation et d'internationalisation depuis quelques années et a été labellisé établissement EUROSCOL en 2020.

En effet, il s'agit pour nous de "développer les échanges internationaux dans le but de contribuer à connaître et accepter la différence. », et donc à encourager les élèves et étudiants à effectuer leur stage de pratique professionnelle dans un pays étranger. <https://louise-michel.ent.auvergnerhonealpes.fr/nos-valeurs/le-contrat-d-objectifs/>

Nos étudiants en commerce international ont l'obligation légale d'effectuer leur stage de première année dans un pays étranger. Nos étudiants en BTS Support à l'Action Managériale doivent réaliser leur stage dans une entreprise mobilisant l'utilisation quotidienne d'une des langues étrangères étudiées. . Ce sont donc 48 étudiants en CI, qui sont candidats à la mobilité ainsi que 30 étudiants de SAM fortement contraints à la mobilité par le contexte économique local.

Les langues étudiées dans notre établissement sont l'anglais, l'allemand, l'italien et l'espagnol et nos objectifs consistent en l'amélioration de la pratique professionnelle, des compétences interculturelles et le renforcement linguistique.

Nous souhaitons pouvoir continuer à favoriser la mobilité de nos étudiants dans ces filières et voudrions étendre cette ouverture internationale aux autres sections de STS et notamment aux BTS Gestion de la PME, également adossé au Cadre Européen de Certification – CECRL.

Nous constatons que l'expérience professionnelle acquise par nos étudiants à l'étranger leur permet une plus grande ouverture sur le monde et favorisera une plus grande mobilité professionnelle et géographique au sein de l'Union Européenne et à l'international.

2. Modalités

L'équipe pédagogique et les enseignants de LVE mettent en place des ateliers afin de doter les étudiants de tous les outils nécessaires à la prospection de stage (préparation de CV, lettre de motivation, préparations aux entretiens téléphoniques...)

Chaque année, entre 40 & 50 étudiants effectuent leur stage d'une durée de 8 à 12 semaines auprès de différents organismes européens (Malte, Italie, Espagne et Irlande)et hors Union Européenne (principalement Etats Unis et Canada). Il peut s'agir d'entreprises, d'associations caritatives, offices de

tourisme, consulats, ambassades, centres de formations, ...). Nous avons pu créer au fil des années des liens avec certaines entreprises partenaires dont nous rencontrons les dirigeants lors de nos visites annuelles. Nous signons avec chaque partenaire une convention de stage tripartite précisant les horaires de travail hebdomadaires, les responsabilités de chacun ainsi que les missions attribuées. Nos étudiants en BTS SAM effectuent principalement des missions de communication, d'administration, de management et les étudiants en BTS CI des tâches commerciales, de prospection et de marketing à l'international.

En accord avec les principes de la charte européenne 2021-2027, nous sommes particulièrement vigilants à soutenir tous nos étudiants en appliquant les critères d'inclusion et en favorisant les démarches écoresponsables par des financements spécifiques supplémentaires..

3. Conception et mise en œuvre

L'ensemble de l'établissement est impliqué dans la mise en œuvre de ces mobilités.

Une commission d'attribution composée du proviseur adjoint, de la Directrice Déléguée aux Formations Professionnelles et Technologiques, de la coordonnatrice Erasmus+ et d'enseignants se réunit et sélectionne les candidatures des étudiants selon des critères soumis et adoptés en conseil d'administration : assiduité, engagement, caractère obligatoire ou optionnel du stage et résultats de l'étudiant.

La proviseure, le Directeur comptable s'occupent de la gestion financière et comptable des différents contrats et s'assurent du respect des différentes échéances.

L'équipe pédagogique de chaque classe monte un projet interdisciplinaire de préparation à la mobilité.

4. Incidence et diffusion

Notre objectif est de consolider le niveau linguistique de nos étudiants, qu'ils acquièrent des connaissances interculturelles et se dotent d'une expérience professionnelle enrichissante afin de mieux s'insérer dans leur vie professionnelle future. Les connaissances acquises sur le terrain sont d'ailleurs l'objet d'épreuves de l'examen. De plus, à leur retour, nous leur proposons, en lien avec la maison des langues de l'UGA, une session TOEIC dédiée, les scores obtenus attestent des compétences acquises.

Parallèlement, les étudiants partagent et promeuvent leur expérience Erasmus+ lors d'une rencontre avec les nouveaux entrants dans la formation. Ambassadeurs de leur établissement, ils ont pour mission de créer un support de communication vidéo témoignant des aspects culturels et professionnels de leur expérience l'étranger. Ces supports sont présentés dans le cadre d'un concours intitulé « Fais-moi rêver » auquel tous les étudiants sont conviés. Ils témoignent également de leur expérience Erasmus+, lors de divers événements de communication, visites dans les classes, Journée Portes Ouvertes annuelle, Salon du lycéen et Forum des BTS.